

Institut de Formation d'Aides-Soignants
29 avenue du Mal de Lattre de Tassigny CO 60034 54035 NANCY Cédex
Secrétariat ☎ 03 83 85 16 72 Fax 03 83 85 97 01
Horaires : lundi au jeudi de 7 h45 à 16 h45 et vendredi jusqu'à 16 h
Adresse mail : ifas@chru-nancy.fr
Site : <http://campus.chru-nancy.fr>

FORMATION AIDE-SOIGNANTE Rentrée de septembre 2021

❖ DOSSIER D'INSCRIPTION

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : DU 8/12/2020 AU 27/05/2021

Dossier à télécharger sur notre site : <http://campus.chru-nancy.fr> ou à retirer au secrétariat de l'IFAS (1^{er} étage) 31 rue Lionnois Nancy

Les dossiers dûment complétés doivent être déposés ou envoyés à l'IFAS **au plus tard le 27/05/2021**.

Il est possible de les envoyer **par mail à la condition exclusive** qu'ils soient accompagnés d'un mail explicatif énonçant toutes les pièces jointes. Si l'envoi comporte plusieurs mails (fichiers trop importants), les mails seront numérotés et clairement identifiés au nom du candidat

La sélection se fera cette année uniquement sur l'étude du dossier.

L'AFFICHAGE DES RESULTATS se fera **le 7 juin 2021** à l'IFAS et sur le site internet <http://campus.chru-nancy.fr> onglet IFAS, sauf avis contraire du candidat notifié par écrit.

Aucun résultat ne sera donné par téléphone.

Les candidats sont informés par écrit de leurs résultats.

Frais d'inscription : 30 euros, règlement par chèque à l'ordre *du trésor public du CHRU de Nancy*. Noter vos nom et prénom au verso du chèque.

Nombre de places ouvertes à la sélection : 60 cursus complets et cursus modulaires confondus (*sous réserve d'ajustement à la hausse en fonction de l'actualité*)

MODALITES FINANCIERES DE PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

Les conditions de prise en charge par la Région Grand Est et frais de scolarité sont consultables sur le site : <https://www.grandest.fr/wp-content/uploads/2020/03/2020-tb-saso-conditions-generales-prise-en-charge-formations.pdf>

Si vous avez une question ou rencontrez une quelconque difficulté, n'hésitez pas à joindre la région par mail à l'adresse suivante : ffs@grandest.fr

FORMATION PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE pour les moins de 30 ans

L'IFAS propose des places en apprentissage uniquement pour les cursus modulaires (Bacs ASSP et SAPAT) avec de nombreux avantages comme un salaire mensuel fixe exonéré d'impôts sur le revenu, la gratuité de la formation ...

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 03 83 85 16 72 ou le CFA dont nous dépendons

MODALITES VACCINALES

Vous devez consulter le document complet rédigé par le SUMPPS sur notre site :

<http://campus.chru-nancy.fr/images/CAMPUS/IFAS/2020/2020-2021-RECOMMANDATIONS-VACCINALES-CHRU.pdf>

Ce document doit être présenté à votre médecin traitant lors de votre consultation.

Concernant la **vaccination contre l'hépatite B**, si vous n'êtes pas vacciné(e) à la date des résultats d'admission (le 7 juin 2021), il est conseillé d'entreprendre auprès de votre médecin traitant un schéma accéléré (3 doses en 21 jours) afin que vous puissiez aller en stage en octobre 2021.

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

Les conditions d'admission sont fixées par les arrêtés ministériels du 7 avril 2020 et du 5 février 2021 : l'étude du dossier.

COMPOSITION DU DOSSIER : fournir les pièces listées dans ce tableau.

Attention : toute pièce manquante entrainera la non étude du dossier

PIECES A FOURNIR	COMMENTAIRE	
<i>Pièce d'identité</i>	<i>En cours de validité</i>	
<i>Lettre de motivation manuscrite</i>	Si lettre non manuscrite, dossier non étudié	
<i>Curriculum vitae</i>		
<i>Document manuscrit, relatant au choix :</i> <ul style="list-style-type: none">• <i>une situation personnelle ou</i>• <i>une situation professionnelle vécue</i>• <i>ou son projet professionnel</i>	<i>2 pages au maximum</i> Si document non manuscrit, dossier non étudié	
<i>Copie des originaux de diplômes</i>	Uniquement pour les bacs ASSP SAPAT. Attention, si bac prévu en 2021 fournir bulletins scolaires de 1^{ère} et terminale	
<i>Attestations de travail et appréciations de l'employeur ou des employeurs</i>	<i>Ne concerne pas les personnes en cursus scolaire</i>	
<i>Attestation du niveau de langue française C1</i>	Uniquement pour les ressortissants hors de l'union européenne	
<i>Titre de séjour valide pour toute la période de formation</i>	Uniquement pour les ressortissants hors de l'union européenne	
<i>Tout autre justificatif valorisant un engagement personnel ou une expérience personnelle en lien avec la profession</i>	<i>facultatif</i>	

Pour tous les candidats, joindre en plus des documents demandés ci-dessus, les pièces suivantes :

- ♦ Formulaire d'inscription ci-joint
- ♦ 2 enveloppes autocollantes à l'adresse du candidat :
 - 1 → format 16 cm x 23 cm (poids : 50 g) affranchies au tarif en vigueur
 - 1 → format 21 cm x 29,7 cm (poids : 100 g) affranchie au tarif en vigueur



CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE
Institut de Formation d'Aides-Soignants
29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
CO n° 60034 - 54035 NANCY Cédex

A retourner à l'IFAS

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
Promotion 2020/2021

NOM D'USAGE : **Prénom :**

NOM DE FAMILLE :

Date de naissance :

jour	mois	année
------	------	-------

Département de naissance :

Ville de naissance : **Nationalité :**

N° Sécurité Sociale

							clé
--	--	--	--	--	--	--	-----

SITUATION FAMILIALE :
(célibataire, marié(e), pacsé(e), concubinage...)

Adresse :

.....
.....

CP : **VILLE :**

Tél Fixe :

Tél port :

Adresse mail :

Votre situation avant l'entrée en formation

Etudiant(e)

Demandeur d'emploi

Salarié(e)

Autre :

Activités professionnelles et/ou stages effectués dans le secteur sanitaire ou social

A RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT POUR LES PERSONNES DETENTRICES D'UN BAC ASSP OU SAPAT

Cochez cette case si vous êtes titulaire du Bac ASSP ou SAPAT et que vous faites le choix de suivre la formation en cursus modulaire (suivre uniquement les modules non validés dans votre cursus scolaire de Bac).

Rappel : pour une prise en charge financière de la formation de la région il faut que vous ayez obtenu votre Bac en 2020 ou 2021

Cochez cette case si vous êtes titulaire du Bac ASSP ou SAPAT et que vous faites le choix de suivre la formation en cursus complet

Cochez cette case si vous êtes titulaire du Bac ASSP ou SAPAT et que vous faites le choix de suivre la formation en apprentissage (Ce dispositif est intéressant pour les bacs SAPAT et ASSP obtenus avant 2020 car ils ne sont pas pris en charge financièrement par la région)

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce formulaire.

Fait à le

Signature
(Si candidat mineur signature de son représentant légal)